

Décret

Générale

colonial

Décret n° 23 décembre 1947 chargeant un Ministre d'Etat de l'imérim du ministère de la France d'outre-mer.

n° 23

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
23 décembre 1946

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

VISAS

Le Président du Gouvernement provisoire de la République française.

Vu la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics;

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

M. Augustin Laurent, Ministre d'Etat, est chargé de l'intérim du ministère de la France d'outre-mer pendant l'absence de M. Marins Moutet. Art. 2. — Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Léon BLUM. Par le Président du Gouvernement provisoire de la République : **Le Garde des sceaux, Ministre de la justice, Paul RAMADIER.**